L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Samedis 72 rue de Chartres

(NOUVELLE-ORLEANS)

VENDREDI MATIN, 3me FEVRIER.

FEUILLETON.

LE

BARON DE TRENCK,

PAR

M. OCTAVE FEUILLET, DE L'ACADEMIE FRANÇAISE.

PERSONNAGES.

LE BARON DE TRENCK.

LE COLONEL QUINTUS ICILIUS.

(Suite.)

—Il mien, colonel, dit-il.

L'officier supérieur avait une forte aversion pour tout ce qui ressemblait à un mensonge, et d'un ton rempli de défiance:

—Qui as-je l'honneur de saluer? demanda-t-il.

—Le comte de Dereshen, président du conseil suprême de Konigsberg, répondit le vieillard d'un air plein de noblesse.

—Vous êtes allié à ce jeune Trenck?

—Je suis le grand-père maternel de ce bambin, dit le vieillard sans sourciller le mot.

—Mais enfin, quel est votre âge?

—Il n'a pas encore dix-neuf ans.

—Il est né bel pour une femme! Et il écrit de cette manière!... En vérité, je serais curieux de le connaître?

—Qu'à cela ne tienne, colonel, dit le vieillard, vous savez mieux que moi, si je ne ferai un véritable plaisir de vous présenter ce héros imberbe, qui ne craint pas de tenir tête aux plus braves officiers de nos armées.

Comme Quintus hésitait, le capitaine Favre, qui prenait un singulier plaisir à cette scène, se rapprocha de lui et lui dit:

—Accepte donc, colonel! Diable m'emporte! si ce gamin-là ressemble à celui qui m'a remis sa lettre, il vous fera passer un bon quart d'heure.

—Est-ce que c'est impossible, marmara le colonel en se consultant. Ce jeune homme a été mis en prévention sur la demande du gouverneur. L'intérêt du service oblige le matin de la décision.... N'importe pas, je vous prie, monsieur, ajouta-t-il en s'adressant au comte; il y a trop longtemps.

Le comte reprenant sa place, le capitaine Tempête prêtera par un effort un gros juron, tout prêt à forcer la consigne, et Quintus Icilius se tournant vers la députation des régisseurs de l'ambre:

—Vous disiez donc.... l'ambre jaune ou succin, que les Grecs nommaient électron....

Mais laissons le colonel se livrer à sa faconde et se décommander de ne savoir discourir de la bravoure et des interpellations militaires, pour nous transporter dans la grande salle de l'oratoire de l'Université, où, le lendemain de l'inspection des troupes, se tenait une séance solennelle d'un genre tout opposé, quoiqu'il s'agît encore d'une inspection.

Quintus Icilius, qui devait partir le soir même pour la Poméranie, où l'appelait l'itinéraire fixé par le roi, avait été prié par le directeur de l'Université de Konigsberg, de présider cette séance.

Or, cette invitation chatouillait trop agréablement son faible pour qu'il y résistat, car il aimait à exercer d'un certain nombre d'auditeurs choisis parmi les plus instruits, auxquels le colonel lui-même était prié de poser des questions.

Depuis son entrée au service, il ne s'était pas trouvé à pareille fête; on jugea s'il y prit plaisir, et quels trésors il déploya.

L'Université était digne de sa réputation; la séance fut brillante. Toutes les branches de l'intelligence humaine, histoire, philosophie, mathématiques, physique, astronomie, y furent passées en revue.

Quintus Icilius nageait en plein Olympe, mais toutes fois on eût un terme; cette corde touchait à sa fin, lorsque les portes-masses de l'Université, solennels et lourds comme au beau temps des chevaliers Teutons, introduisirent un nouveau sujet.

C'était un grand jeune homme de bonne mine, et de belle humeur, mais encore imberbe. Quoique plus dans ses allures et dans sa physionomie à indiquer une préoccupation quelconque, ces hardiesses de la science semblaient veiller sur lui comme sur un trésor ou sur un prisonnier.

Ils le conduisirent à la chaire destinée aux exercices et aux démonstrations, et le directeur engagea l'aide de camp du roi à l'interroger.

—Eh bien! que me questionnerai-je? dit-il à l'oreille du directeur.

—Sur celui qui vous plaira, colonel, fut-il répondu.

Quintus crut avoir mal compris, il renouvela sa demande.

—Dis-je lui parler droit, physique, philosophie?

—A votre gré, colonel, répliqua de nouveau son interlocuteur.

—Eh! dans quelle langue l'interrogerai-je? reprit Quintus.

—En allemand, en français, en latin, en grec, en italien, à votre choix.

—Hein! fit Frédéric profondément, voilà qui me paraît bien beau!

Mais le chef de l'Université ne broncha pas, et Quintus, que la grande jeunesse du candidat rendait incertain, entrevit sur ses traits l'ombre d'un sourire.

Toutefois, et par courtoisie, il ne voulut pas abuser de ce qu'il regardait comme une illusion, et il fit à l'élève quelques questions générales, aisées à résoudre.

Mais, en voyant se refléter sur ses traits le sourire de son chef, même une pointe de décadin, il se piqua au jeu. Ses questions devinrent plus difficiles, plus abstraites, plus élevées. Il chercha à l'embarrasser; mais il perdit sa peine. Des professeurs se joignirent à lui, proposèrent l'énoncé des problèmes aux théories et chœurs; il répondit à tout, se joua des difficultés et sortit vainqueur de l'épreuve.

Quintus, convaincu de sa supériorité dans les sciences positives, voulut le sonder, pour en avoir le cœur net, sur un autre terrain. Il lui adressa à brûle-pourpoint cette question:

—Lequel préférable, pour le bonheur des peuples, d'un souverain protecteur des sciences, des arts et des lettres, ou d'un monarque guerrier, qui agrandit ses Etats en se couvrant de gloire?

Le jeune homme se recueillit à peine quelques secondes, et, dans un discours en trois points, dépeignit de manière à provoquer à plusieurs reprises les applaudissements. Puis, par une allusion ingénieuse au monarque régnant, il pensa qu'on pouvait allier l'amour de la gloire à l'amour des lettres.

Quintus céda à l'enchantement général, mais sa surprise redoubla lorsque, dans une péroraison chaleureuse, l'écolier, par un retour apparent sur ses prémisses, ajouta que toutes ces qualités de sentiment célèbres et vantées chez un souverain qui méconnaissait les lois de la justice, et qui ne savait pas respecter la liberté de ses sujets, même les plus humbles et les plus petits.

Cette fois, ce fut Quintus Icilius lui-même qui se prit à sourire:

—Eh! dit-il, devant à écrire-t-il en levant la séance, on jeune entends plus rien à la logique, ou ce rhétoricien est un petit Trenck qui gémit sous les verrous dont l'universalité!

—Lui-même, dit le comte de Dereshen, qui n'était rapproché de l'inspecteur.

En même temps il lui montrait le jeune héros du jour reconduit en prison par les portes-masses.

—Et vous voyez, ajouta-t-il, que la tribune aux harangues est toujours voisine des gémonies.

—Sur ma foi, reprit Quintus entraîné par son enthousiasme, il ne sera pas dit qu'un garçon qui connaît tant de choses ne connaîtra pas le prix d'un trouple savoyard en liberté! Ecoutez, Sire, ce jeune homme a besoin de vous, et vous le sauverez.

Le comte de Dereshen rayonnait: le succès de son protégé l'avait relevé de vingt ans. Mais le général Lamotte Fouqué était loin de partager cette humeur.

Il avait pour le cœur les deux coups d'épée donnés par cet enfant à l'un de ses officiers, et ses redoutantes pour la ville pour narguer le garnison. Ajoutons qu'à cette impression défavorable se mêlait une rancune toute personnelle. Le général avait eu autrefois une affaire avec le père de Frédéric et avait été blessé par lui.

Se croyant sûr du roi, répondit-il pourtant d'assez mauvaise grâce, il ne m'est pas permis de refuser.

—Merci, général, dit le comte de Dereshen, sérieusement ému en sa vie. Et si vous voulez bien, colonel, ainsi que ces messieurs, pourmerivi-le, me faire l'honneur d'accepter chez moi le vin de Hongrie, ainsi que la vous présenterai lui-même ses remerciements.

A son exemple, le général et les hauts fonctionnaires acceptèrent avec l'affabilité l'invitation l'accueillirent.

Quintus, ainsi retirant accompagné du capitaine Favre, qui gardait le silence contre son habitude, lui dit enfin tout bas:

—Eh bien! que pensez-vous de tout ceci, capitaine Tempête?

—Je crois, mon colonel!

—De cette séance mémorable?

—Que voulez-vous que j'en pense, colonel?

—Je le vous demande parce que quelque vous que vous en pensiez, mais ce que vous en pensez n'a pas d'importance!

—Parfaitement; je n'en pense rien.... Je n'ai fait que la somme.

—Quoi! certes Quintus d'un ton indigné, vous n'avez pas entendu le discours de cet enfant extraordinaire?

—Quel discours! quel enfant! Si le capitaine en écarquillait les yeux.

—Parbleu! dit Quintus irrésistiblement: il m'est aimé que vous vous moquez de moi!

—Mes prosternations! si le temps capitaine aberi. Qu'est ce à dire, colonel? Que je sois pendu si je comprends quelque chose!

—C'est à-dire que cet enfant, ce prodige, cet jeune Frédéric de Trenck dont vous m'avez présenté la supplique lui-même....

—Eh bien! alles vous asturer que le général gouverneur, qui n'a pas manqué pas très vendu, a fait mention en liberté.

—Ah! pour cela, de grand cœur, et tout de suite. Quoiqu'en conscience je devrais bien lui en vouloir d'avoir envoyé quand à l'entendre.... mais j'ai dormi.... et je suis sans rancune.

II.

LE RENARD D'OR.

Le capitaine Favre, encouragé de la mission dont son colonel le chargeait pour un jeune homme, aurait pu l'accomplir sans avoir pour quoi, ses poches pas une minute.

Mais il commença par s'égarer dans les détours des vastes bâtiments de l'Université, et sonna, lorsque le vint à la porte d'un labyrinthe désert et inextricable, qu'il aurait dû s'informer d'abord du domicile de la prison. Le capitaine Tempête n'eut l'habitude de se réfléchir que quand il n'était plus.

C'était pour de fois et de gala; aussi la solitude était complète quand il fit cette remarque. Heureusement, il était pas aviser, dans une grande cour silencieuse et noire, un petit jeune homme qui s'occupait à une inspection de son enfance il reconnut pour un homme.

En effet, alors comme aujourd'hui, et plus encore qu'aujourd'hui, les élèves des écoles, se croyant par anachronisme en proie à la puberté, affectaient dans leur costume une rusticité qui exaspérait qu'on ne les confondît avec les bourgeois, qu'ils appelaient dans leur jargon monsieur les Philistins.

On sait que dans les universités d'Allemagne on sont maintenus les usages de ces temps où les étudiants, valeureusement hommes barbus, ornaient des associations dont les devoirs gardaient sur la fraternité qui lorsa des épreuves et des périls.

Tout étudiant appartenait à une société commençait par être admis, après un noviciat, qui remontait parfois jusqu'à deux ans, à l'honneur de porter les insignes de cet ordre. Ces insignes consistaient en un bonnet, un manteau, un baudrier et une épée. Les plus petit nombre n'était autorisé à faire usage de la dernière pièce de l'habit, sous la surveillance de la Commission spéciale, chargée de veiller à l'exécution de ces lois. Le titre de code général d'après lequel se réglaient les duels des élèves entre eux et avec les bourgeois.

Il est superflu de dire que ces duels, qui remplissent de sang et de cicatrices les annales de l'Université, étaient sévèrement défendus par les lois.

Je ne saurais dire, à première vue, si le jeune homme que nous venons de voir était ou non de ces gens-là; mais à en juger par son costume, qui était typique qu'il était, ne se distinguait pas par l'exagération des grandeur bottes éperonnées et les heures à pioches extravagantes des autres membres des sociétés, il était à croire qu'il appartenait à la seconde catégorie.

C'était un enfant mince, de polyvenue taille, d'une grâce et d'une élégance parfaites, et dont la physionomie à la fois sérieuse et douce.

Lorsque le capitaine s'approcha de lui, il était occupé à lire avec la plus sinistre des vieux bâtiments. Puis il fut obstinément sur une étroite fenêtre garnie de grilles, dont l'aspect semblait expliquer cette singulière préférence.

—Eh! de par tous les diables, s'écria le capitaine en le distinguant mieux, c'est mon petit prisonnier! Ah! c'est celui qui m'a remis la lettre du prisonnier, et qui m'a si bien pris par les sentiments.

—C'est vrai, mon officier, dit le jeune garçon, reconnaissant à son tour le capitaine. C'est moi-même. Or, puisque vous voici, parmettez-moi de vous remplir votre bon accueil d'hier, et la promesse.

—Ah! la promesse de parler pour votre camarade!

—Vous m'avez fait espérer!...

—Sur ma foi! j'ai fait ce que j'ai pu, et s'il n'avait tenu qu'à moi.... Mais mon colonel est à-dessus d'un fin diable, et il n'a pas voulu rompre en visière au gouvernement.... un particulier qui ne revient qu'à demi, quoiqu'on le dise habile et brave.

—Ainsi, interrompit l'écolier avec un soupir, il n'y a pas moyen?....

—Si fait! morbleu!

—Quoi! Frédéric!

—Frédéric est libre, du moins il devrait l'être.

—Oh! quel bonheur! s'écria l'écolier en battant des mains.

—Oui, à la suite de la thèse triomphante qu'il a, dit-on, passée tantôt devant toutes ces vieilles têtes de l'Université, mon colonel a obtenu un grâce.

—Comment se fait-il alors, reprit l'écolier, non sans inquiétude, qu'il ne soit pas encore sorti?

—En dans-vous bien sûr?

—Je n'ai pas quitté cette place depuis qu'on l'a, mais on me fera bien savoir. Son gardiens ne m'ont point donné permis de lui adresser un mot, comme s'il s'était agi d'un criminel d'Etat.

—Et c'est ce que ce gouverneur..... Enfin, sachez, mon ami, que vous avez un protecteur.

—Oh! quel bonheur! s'écria l'écolier en battant des mains.

—Oui, à la suite de la thèse triomphante qu'il a, dit-on, passée tantôt devant toutes ces vieilles têtes de l'Université, mon colonel a obtenu un grâce.

—Comment se fait-il alors, reprit l'écolier, non sans inquiétude, qu'il ne soit pas encore sorti?

—En dans-vous bien sûr?

—Je n'ai pas quitté cette place depuis qu'on l'a, mais on me fera bien savoir. Son gardiens ne m'ont point donné permis de lui adresser un mot, comme s'il s'était agi d'un criminel d'Etat.

—Et c'est ce que ce gouverneur..... Enfin, sachez, mon ami, que vous avez un protecteur.

—Ah! bah! dit Quintus irrésistiblement: il m'est aimé que vous vous moquez de moi!

—Mes prosternations! si le temps capitaine aberi. Qu'est ce à dire, colonel! Que je sois pendu si je comprends quelque chose!

—C'est à-dire que cet enfant, ce prodige, cet jeune Frédéric de Trenck dont vous m'avez présenté la supplique lui-même....

—Eh bien! alles vous asturer que le général gouverneur, qui n'a pas manqué pas très vendu, a fait mention en liberté.

—Ah! pour cela, de grand cœur, et tout de suite. Quoiqu'en conscience je devrais bien lui en vouloir d'avoir envoyé quand à l'entendre.... mais j'ai dormi.... et je suis sans rancune.

II.

LE RENARD D'OR.

Le capitaine Favre, encouragé de la mission dont son colonel le chargeait pour un jeune homme, aurait pu l'accomplir sans avoir pour quoi, ses poches pas une minute.

Mais il commença par s'égarer dans les détours des vastes bâtiments de l'Université, et sonna, lorsque le vint à la porte d'un labyrinthe désert et inextricable, qu'il aurait dû s'informer d'abord du domicile de la prison. Le capitaine Tempête n'eut l'habitude de se réfléchir que quand il n'était plus.

C'était pour de fois et de gala; aussi la solitude était complète quand il fit cette remarque. Heureusement, il était pas aviser, dans une grande cour silencieuse et noire, un petit jeune homme qui s'occupait à une inspection de son enfance il reconnut pour un homme.

En effet, alors comme aujourd'hui, et plus encore qu'aujourd'hui, les élèves des écoles, se croyant par anachronisme en proie à la puberté, affectaient dans leur costume une rusticité qui exaspérait qu'on ne les confondît avec les bourgeois, qu'ils appelaient dans leur jargon monsieur les Philistins.

On sait que dans les universités d'Allemagne on sont maintenus les usages de ces temps où les étudiants, valeureusement hommes barbus, ornaient des associations dont les devoirs gardaient sur la fraternité qui lorsa des épreuves et des périls.

Tout étudiant appartenait à une société commençait par être admis, après un noviciat, qui remontait parfois jusqu'à deux ans, à l'honneur de porter les insignes de cet ordre. Ces insignes consistaient en un bonnet, un manteau, un baudrier et une épée. Les plus petit nombre n'était autorisé à faire usage de la dernière pièce de l'habit, sous la surveillance de la Commission spéciale, chargée de veiller à l'exécution de ces lois. Le titre de code général d'après lequel se réglaient les duels des élèves entre eux et avec les bourgeois.

Il est superflu de dire que ces duels, qui remplissent de sang et de cicatrices les annales de l'Université, étaient sévèrement défendus par les lois.

Je ne saurais dire, à première vue, si le jeune homme que nous venons de voir était ou non de ces gens-là; mais à en juger par son costume, qui était typique qu'il était, ne se distinguait pas par l'exagération des grandeur bottes éperonnées et les heures à pioches extravagantes des autres membres des sociétés, il était à croire qu'il appartenait à la seconde catégorie.

C'était un enfant mince, de polyvenue taille, d'une grâce et d'une élégance parfaites, et dont la physionomie à la fois sérieuse et douce.

Lorsque le capitaine s'approcha de lui, il était occupé à lire avec la plus sinistre des vieux bâtiments. Puis il fut obstinément sur une étroite fenêtre garnie de grilles, dont l'aspect semblait expliquer cette singulière préférence.

—Eh! de par tous les diables, s'écria le capitaine en le distinguant mieux, c'est mon petit prisonnier! Ah! c'est celui qui m'a remis la lettre du prisonnier, et qui m'a si bien pris par les sentiments.

—C'est vrai, mon officier, dit le jeune garçon, reconnaissant à son tour le capitaine. C'est moi-même. Or, puisque vous voici, parmettez-moi de vous remplir votre bon accueil d'hier, et la promesse.

—Ah! la promesse de parler pour votre camarade!

—Vous m'avez fait espérer!...

—Sur ma foi! j'ai fait ce que j'ai pu, et s'il n'avait tenu qu'à moi.... Mais mon colonel est à-dessus d'un fin diable, et il n'a pas voulu rompre en visière au gouvernement.... un particulier qui ne revient qu'à demi, quoiqu'on le dise habile et brave.

—Ainsi, interrompit l'écolier avec un soupir, il n'y a pas moyen?....

—Si fait! morbleu!

—Quoi! Frédéric!

—Frédéric est libre, du moins il devrait l'être.

—Oh! quel bonheur! s'écria l'écolier en battant des mains.

—Oui, à la suite de la thèse triomphante qu'il a, dit-on, passée tantôt devant toutes ces vieilles têtes de l'Université, mon colonel a obtenu un grâce.

—Comment se fait-il alors, reprit l'écolier, non sans inquiétude, qu'il ne soit pas encore sorti?

—En dans-vous bien sûr?

—Je n'ai pas quitté cette place depuis qu'on l'a, mais on me fera bien savoir. Son gardiens ne m'ont point donné permis de lui adresser un mot, comme s'il s'était agi d'un criminel d'Etat.

—Et c'est ce que ce gouverneur..... Enfin, sachez, mon ami, que vous avez un protecteur.

—Ah! bah! dit Quintus irrésistiblement: il m'est aimé que vous vous moquez de moi!

—Mes prosternations! si le temps capitaine aberi. Qu'est ce à dire, colonel! Que je sois pendu si je comprends quelque chose!

—C'est à-dire que cet enfant, ce prodige, cet jeune Frédéric de Trenck dont vous m'avez présenté la supplique lui-même....

—Eh bien! alles vous asturer que le général gouverneur, qui n'a pas manqué pas très vendu, a fait mention en liberté.

—Ah! pour cela, de grand cœur, et tout de suite. Quoiqu'en conscience je devrais bien lui en vouloir d'avoir envoyé quand à l'entendre.... mais j'ai dormi.... et je suis sans rancune.

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA.....DIRECTEUR.

Vendredi, 1er Février 1867,

DOUZIEME REPRÉSENTATION DE LA COMPAGNIE ITALIENNE.

1re Représentation de

UN BALLO IN MASCHERA,

Grand Opera en 4 actes de Verdi.

Samedi 2 février—Première apparition de Mlle GIBELLI.

On commencera à 7 heures trois quarts 31 janv

THEATRE DE L'OPERA

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA.....DIRECTEUR

DIMANCHE, 3 février 1867.

LE MARCHAND DE COCO.

Episode de la Restauration—Diable en cinq actes.

Vu la grande quantité de demandes de loges et parquet formulées à l'administration, MM. les abonnés et le public du théâtre de l'Opéra, qui désirent conserver leur loge ou en retenir pour la représentation de dimanche, sont prévenus que le bureau de location sera ouvert à cet effet, d'aujourd'hui vendredi, de 9 heures du matin, à 4 heures P.M.

La location commencera à 7 heures précises et sera ouverte avant 11 heures. 1er fév

Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.

En gros, demi-gros et détail.

BLANCHARD & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVEE No. 49.

Les marchandises de nouveau stock de saison sont arrivées et en vente. 31janv—1m

Bureaux de la Compagnie d'huile de pétrole de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1867.

COMPTOIR MERCANTILE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le Comptoir Mercantile de la Nouvelle-Orléans, nouvellement établi, est maintenant en opération dans les bureaux de la Compagnie d'huile de pétrole de la Louisiane, rue du Camp, No 37, 1er étage, où il est prêt à recevoir des dépôts de toutes espèces, à faire des avances sur marchandises, à escompter des billets, à faire des remises sur toutes les villes de l'Union, et à faire toutes les opérations de banque.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1867.

Banque du Crescent City,

Rue du Canal, No 104.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1867.

LE CAPITAL de cette banque est fixé à $1,000,000 par un acte notarié qui a été déposé au bureau d'enregistrement conformément aux lois de l'Etat.

Le terme d'existence de cette banque est fixé à 50 années.

Le montant de la première émission de billets ne devra pas excéder $500,000.

CHAS. FAURIE Jr., Calculer.

Bureau de la Société de l'Hôpital du Sud.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1867.

Les billets suivants qui devront être soumis au 1er tirage de la présente année, le 1er février prochain, sont prévenus que le dernier tirage de l'année dernière a eu lieu le 1er Février 1866, et que les numéros sortis ce jour-là ne doivent pas être présentés.

Suivent les numéros.

L. A. FOURNIER, Trésorier.

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de négligence,

Etablit et répare les gaz.

Il est également autorisé à faire le recouvrement de toutes les factures qui lui sont dues.

Bureau, 52 rue Bienville.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & RIDWELL.....Propriétaires et Directeurs.

J. RITTBRDOR.....Trésorier.

Les dites Dames annoncent à leurs habitués et au public qu'elle donnera une représentation

VENDREDI SOIR, 1er FEVRIER,

au profit de la

Société de l'Hôpital du Sud.

Le programme sera digne de tout ce qu'on se promet et les citoyens de la Nouvelle-Orléans répondront certainement à l'appel.

On pourra obtenir des billets en s'adressant aux dames de la Société ou au bureau de location.

On ouvrira les numéros des places, au contrôle du théâtre, jeudi et vendredi. 30 janv

Musée du Crescent City,

RUE ST-CHARLES, Nos 49 & 49.

[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 7 heures du matin à 11 heures du soir.

L. W. Schaffer.....Directeur.

LE MESCALLE se plaît attirant de la saison.

LA BARBE DE JEUNE FILLE.

JOHN SATTERLY, acquéreur, vient de recevoir de Mexico, par le dernier steamer de vers de Soleure et ses merveilleux habitants vivants, pour la première fois.

LA GRANDE MÉNAGERIE AMBULANTE, D'AFRIQUE, de la Haute et Basse d'Afrique, de tigres, de panthères, de serpents, de singes, de chameaux, de dromadaires, de Mexique, de vers, LA BELLE DAME, la merveilleuse femme-serpent, qui vient de faire une entrée triomphale dans la grande ville de Mexico, LA GRANDE EXPOSITION DE CURIOSITÉS de l'ANIMALIE, de LUCARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS dont l'énumération serait trop longue.

De nouvelles curiosités arrivent tous les jours.

Prix d'admission, 50 cents.—Enfants, 25 cents.

P. S.—Ma trompe par excellence, M. Barnum, est à l'Hôtel St-Charles. 3 jan—1an

Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.

En gros, demi-gros et détail.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVEE No. 49.

Les marchandises de nouveau stock de saison sont arrivées et en vente.

Bureaux de la Compagnie d'huile de pétrole de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1867.

COMPTOIR MERCANTILE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le Comptoir Mercantile de la Nouvelle-Orléans, nouvellement établi, est maintenant en opération dans les bureaux de la Compagnie d'huile de pétrole de la Louisiane, rue du Camp, No 37, 1er étage, où il est prêt à recevoir des dépôts de toutes espèces, à faire des avances sur marchandises, à escompter des billets, à faire des remises sur toutes les villes de l'Union, et à faire toutes les opérations de banque.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1867.

Banque du Crescent City,

Rue du Canal, No 104.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1867.

LE CAPITAL de cette banque est fixé à $1,000,000 par un acte notarié qui a été déposé au bureau d'enregistrement conformément aux lois de l'Etat.

Le terme d'existence de cette banque est fixé à 50 années.

Le montant de la première émission de billets ne devra pas excéder $500,000.

CHAS. FAURIE Jr., Calculer.

Bureau de la Société de l'Hôpital du Sud.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1867.

Les billets suivants qui devront être soumis au 1er tirage de la présente année, le 1er février prochain, sont prévenus que le dernier tirage de l'année dernière a eu lieu le 1er Février 1866, et que les numéros sortis ce jour-là ne doivent pas être présentés.

Suivent les numéros.

L. A. FOURNIER, Trésorier.

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de négligence,

Etablit et répare les gaz.

Il est également autorisé à faire le recouvrement de toutes les factures qui lui sont dues.

Bureau, 52 rue Bienville.

AVIS.

Le steamer TRADE WIND, capitaine Arthur Chevalier, partira pour Vera-Cruz, SAMEDI, 5 courant, à 5 heures de l'après-midi. Il peut recevoir 200 tonneaux de fret et 50 passagers (de première classe) de plus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

30janv—3f Pons Peyton, No 110.

POUR LE HAVRE.

Le beau et fin trois-mâts français "MAXIMILIEN 1er," Capt. Chevalier, portant, positivement le 20 FEVRIER, prochain, partie pour le Havre à l'époque indiquée.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine, ou aux consignataires.

LIEBY & LORBER,

31janv—3f 16, rue Carondelet.

Rio Janeiro.

La ligne qui cotôe le moins, qui est la plus rapide et la plus sûre.

Pour Rio Janeiro, Pernambuco et Bahia.

PAQUEBOTS DE LA LIGNE STONEWALL.

Départ: le 20 FEVRIER, positivement.

Le brick-goélette MARY AGNES, de première classe, capitaine Brunet, jaugeant plus de quatre cents tonneaux, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, le 12 et se pressant tout délai s'il n'a pas voulu remplir de fret ou de passage, s'abstenant.

KANE & CO, Agents généraux,

Nos 6 et 8 rue Carondelet.

N. B.—Les émigrants peuvent toujours, en tout temps, trouver à bord des conditions sur les avantages qu'il y a à émigrer au Brésil. 29 janv—au 20 fév

PAQUEBOTS DE LA LIGNE DU "STAR,"

Rio La Plata-Orléans au Brésil.

Départ, le 20 Février, positivement. — Pour RIO JANEIRO. — Le brick fin voilier PACKET DE TAMPICO, commandé par un capitaine expérimenté, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret et passage, S'adresser à bord, au capitaine, ou face du Magasin Rouge, ou à J. Daviel, au coin des rues Ursulines et Front Levée.

☞ N. B.—Les passagers devront se présenter au plus tôt pour faire leurs arrangements, voir les armements, et être prêts quatre jours avant le départ. 1 Djan—1m.

Pour Bordeaux.

La barque française de première classe, HAPPY-GO-LUCKY, (Eckerbery), tirant facilement 15½ pieds d'eau.

Pour fret, s'adresser à

W. F. BUDDENDORFF & Co.

175, rue de la Commune.

Pour passage, s'adresser à bord au poteau de Destrehan District. 28janv

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.

Deux fois par semaine, les LUNDIS et les JEUDIS, à 5 heures du soir.

Le bateau à vapeur FLICKER, Wm. Taylor capitaine, C.A Montaldo et Samuel Taylor, maîtres, partira aux heures ci-dessus, pour Lockport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

1er fév—1m V. Faisani, agent d'annonces.

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.

Nouveau Cadre.

WM GRIS, capitaine. GEO M. D. MOORE, commis.

Partira SAMEDI le 2 février, à 5 heures P. M., pressant du fret pour Simmsport, Pierre-Part, Napoléonville, Thibodaux, Labadieville, Donaldsonville, Plattenville, Terrebonne, Houma, Schriever et Lockport.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

A. MEYNIER Jr., 21 rue St Louis.

1er fév J. J. COMAUX, 30 rue St-Louis.

Départ: SAMEDI 2 Février, à 7 heures P. M.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur ROBERT E. LEE, Capitaine William Smith, commis G. D. Madere, partira aussi qu'il est dit ci-dessus. Il fera pour Simsport et tous les débarcadères intermédiaires. Le fret destiné aux localités au-dessous de Plattenville, et aux villes et villages de Morgan City, Brashear City, Franklin, Centreville, Nouvelle-Iberia, Pasque Pokute, St Martinville et Port Breaux.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

A. MEYNIER Jr., 21 rue St Louis.

1er fév J. J. COMAUX, 30 rue St-Louis.

Paquebot régulier de la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur ALABAMA, Capitaine Rousse sur les ordres, d'un faible tirant d'eau, capitaine GAS. E. LOUAILLIER, commis John W. Darby, partira pour les Opelousas, Washington, Fort Barré, l'embouchure du bayou Rouge, Simmsport et toutes les plantations de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

J. S. PAGAUD, Agent d'Annonces, 13 Front street.

P. S.—Le bateau à vapeur de la ligne de la côte et prendre des passagers aux taux des plus réduits. 30—1m

Paquebot journalier de la malle des Etats-Unis,

faisant le trajet du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans à la Nouvelle-Iberia.

A partir de cette date, le bateau à vapeur ANNA E. E. capitaine E. B. Trichel, partira tous les jours, excepté le dimanche à l'arrivée du train des chars de la Nouvelle-Iberia, et retournera régulièrement à Patterson ville, Centreville, Franklin, et la Nouvelle-Iberia, pour être rendu à Patterson à temps pour le départ du train du matin. Il correspondra avec les chars à leurs arrivées et départs.

Agents—PRICE, HINE & TUPPER.

29janv—2m.(3) ROBERT HARE Jr., 76 rue Carondelet

BAYOU LA FOURCHE ET PAQUEBOT DE LA COTE.

Le bateau à vapeur boat) W. H. King, capitaine, J. A. Richard et W. D. Andrus en commun—Partira tous les mercredis et samedis, prenant du fret pour Lockport et toutes les intermédiaires. Retournera Labadie, Napoléonville, Plattenville, Pattersonville, Donaldsonville, et tous les points de la Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

A. MEYNIER Jr., 21 rue St Louis.

CELLOR & GWARTNEY, 13, rue du Front.

11janv—1m

LIGNE REGULIERE

DE LA CITE ET DU

Bayou Lafourche.

QUATRE DEPARTS PAR SEMAINE.

Le beau bateau J. M. Sharp, J. Dugas capitaine, L. J. Dufour commis, partira les LUNDIS, MARDIS, DIX heures A. M. et tous les VENDREDIS à CINQ heures P. M. pour et de tous les débarcadères de la cité et du Bayou Lafourche, et descendant la côte les DIMANCHES, MARDIS et JEUDIS en retour.

L'excellent paquebot, Lotus No 2, Jos. Dalfaro capitaine, F. O. Mahieu commis, partira tous les MERCREDIS à DIX heures A. M. et tous les SAMEDIS à DIX heures A. M. et descendant la côte tous les LUNDIS et VENDREDIS pour la cité.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. S. REAL, Jeune Quartier-général, No 4.

12janv—1an V. Faisani, agent d'annonces.

POUR LE VERMILLION.

ANY ONE, Emile Dubon, capitaine, A. G. Salles, commis, partira après l'arrivée de ces chars de Brashear-City, les mardi prochain et samedis, prenant du fret pour Franklin, Pont Perry, Sabastopol, Royville, Vermilionville, Grand-Coteau, Carencro et tous les points intermédiaires du Bayou Vermillion.

Pour détails s'adresser à

MONTAGNE & CARLOS | 21 rue St Louis.

7janv—1m et A. MEYNIER Jr. |

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche

Jours de départ.—LUNDIS et JEUDIS, à neuf heures P. M.—Le nouveau bateau à vapeur

PIONEER,

capitaine Louis Paveton (M. Charlet, commis), partira les jours ci-dessus pour Thibodaux, Pattersonville, Napoléonville, Plattenville, Donaldsonville, Napoléonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Le fret destiné aux localités au-dessus de Donaldsonville, et aux villes et villages de Morgan City, Brashear City, Franklin, Centreville, Nouvelle-Iberia, Berwick, Patterson et Pont Breaux, devra être déposé à bord du bateau, la veille du départ. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CELLOS & GWARTNEY, 13, Front street.

A. MEYNIER Jr., 21 rue St Louis.

V. Faisani, agent d'annonces.

PAQUEBOT REGULIER DU BAYOU DE GLAISE.—Départ LUNDI, 4 février, à 5 heures P. M.

Pour Simmesport, le Bayou Jaune, le Big Bend, Morganville, Jourdan, Entreprise, Everyreen et tous les portes intermédiaires. L'excellent paquebot J. D. Hinde, capitaine H. H. Brood, commis A. F. Trosclair, partira aussi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

F. E. DARLIN,

Rue de la Vieille-Levée, No 33.

VIRGINIUS C. DENTREL, agent pour les annonces. 9 jan

Paquebot régulier de la Côte.—Dépêche tous les deux jours.

POUR ST JEAN-BAPTISTE et tous les débarcadères sur la côte de ce bateau partira MARDI, 5 courant, à 10 heures DELTA, M. W. Foxwell, capitaine, partira régulièrement tous les mardis et samedis, à 10 heures du matin.—Pour fret s'adresser à bord au capitaine, ou aux consignataires.

LIEBY & LORBER,

31janv—3f 16, rue Carondelet.

Ligne qui cotôe le moins, qui est la plus rapide et la plus sûre.

Pour Rio Janeiro, Pernambuco et Bahia.

PAQUEBOTS DE LA LIGNE STONEWALL.

Départ: le 20 FEVRIER, positivement.

Le brick-goélette MARY AGNES, de première classe, capitaine Brunet, jaugeant plus de quatre cents tonneaux, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, le 12 et se pressant tout délai s'il n'a pas voulu remplir de fret ou de passage, s'abstenant.

KANE & CO, Agents généraux,

Nos 6 et 8 rue Carondelet.

N. B.—Les émigrants peuvent toujours, en tout temps, trouver à bord des conditions sur les avantages qu'il y a à émigrer au Brésil. 29 janv—au 20 fév

**PAQUEBOTS DE LA LIGNE DU "